

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 19 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	49

Objet de la délibération
Administration Générale : Création des commissions d'études du Pôle métropolitain du Grand Amiénois
Référence
14_20260519_523

Date de la convocation
11/05/2026

Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamienois.fr">http://grandamienois.fr</a>
20/05/2026

L'année deux mille vingt-six, le 19 mai à 9 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Immeuble Terralia – 60 rue de la Vallée – 2<sup>ème</sup> étage – Salle 2V0403 à Amiens, sous la présidence de Esra ERCAN, Présidente.

Etaient présents :

Tarek BAIS, Nicolas CARDOT, Benoît CARPENTIER, Bertrand CHOQUET, Sylvie DELÉPINE, Zoé DESBUREAUX, Esra ERCAN, Arthur LALAN, Aurélie LE CARLIER DE VESLUD, Assia NOUAOUR, Karl TOURAIS, François BURY, Alain DEREUMAUX, Dominique HESDIN, Jean-Pierre PARDOUX, Bernard BOCQUILLON, Isabelle RAMBOUR, Franck DARRAGON, Hubert CAPELLE, Sonia DOUAY, Brice CHANTRELLE, Xavier BALZOT, Bénédicte THIEBAUT, Eric GUIBON, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Patrick GAILLARD, Ghislain TIRMARCHE, Cyril CARNEL, Pascal DEKYDTSPOTTER, Maxime LAJEUNESSE, Michel LETESSE, Alain DESFOSES, Isabelle DE WAZIERS, Cécile GRÉVIN, Amaury CAULIER, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, François DURIEUX, Francis PETIT, François DEBEUGNY, Ludovic GABREL, Xavier COMMECY, Stéphane CHEVIN

Excusés ayant donné procuration :

Frédéric FAUVET a donné pouvoir à Esra ERCAN  
Thomas CLÉMENT a donné pouvoir à Xavier BALZOT  
Thibaut DOMISSE a donné pouvoir à Cécile GRÉVIN  
Claude MAQUET a donné pouvoir à Jean-Michel MAGNIER  
Christelle HIVER a donné pouvoir à Francis PETIT

Excusés, absents : Laurent ACCART, Fanny RUIIN

A été nommé secrétaire de séance : Nicolas CARDOT

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2018 portant création du Pôle métropolitain du Grand Amiénois ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'article 6 des statuts du Pôle métropolitain du Grand Amiénois ;

Pour faire suite à l'élection des vice-présidents du Pôle métropolitain du Grand Amiénois, il est demandé au Comité syndical de délibérer sur la création des 7 commissions d'études suivantes du Pôle métropolitain du Grand Amiénois :

- Commission : Scot et Urbanisme
- Commission : Administration Générale, Finances, Ressources Humaines
- Commission : Plan Climat Air Énergie
- Commission : Développement Économique, Emploi et Insertion
- Commission : Aménagement durable, grands projets, Plan Alimentaire Territorial
- Commission : Mobilités
- Commission : Transition Écologique et Tourisme

Le Comité syndical,  
Entendu l'exposé de la Présidente,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

- Adopte la création des commissions d'étude du Pôle métropolitain du Grand Amiénois :
  - o Commission : Scot et Urbanisme
  - o Commission : Administration Générale, Finances, Ressources Humaines
  - o Commission : Plan Climat Air Énergie
  - o Commission : Développement Économique, Emploi et Insertion
  - o Commission : Aménagement durable, grands projets, Plan Alimentaire Territorial
  - o Commission : Mobilités
  - o Commission : Transition Écologique et Tourisme
- Décide que les commissions d'étude seront présidées et/ou co-présidées par le ou les vice-président(s) thématique(s).
- Décide que la Présidente du Pôle métropolitain du Grand Amiénois est Présidente de droit de toutes les commissions.

Fait et délibéré le 19 mai 2026  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Nicolas CARDOT



La Présidente,  
Esra ERCAN



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois  
 Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **14\_20260519\_523**  
 Objet : **Création des commissions d'études du Pôle métropolitain du Grand Amiénois**  
 Type de transaction : Transmission d'actes  
 Date de la décision : 2026-05-19 00:00:00+02  
 Nature de l'acte : Délibérations  
 Documents papiers complémentaires : NON  
 Classification matières/sous-matières : 5.2.3 - autres  
 Identifiant unique : 080-200082063-20260519-14\_20260519\_523-DE  
 URL d'archivage : Non définie  
 Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 080-200082063-20260519-14_20260519_523-DE-1-1_0.xml	text/xml	950 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D_lib14_Cr_ation des Commissions d__tudes.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20260519-14_20260519_523-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	141.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	22 mai 2026 à 10h50min30s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	22 mai 2026 à 10h50min57s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	22 mai 2026 à 10h51min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 mai 2026 à 10h51min38s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	22 mai 2026 à 10h51min47s	Reçu par le MI le 2026-05-22

